

## **PICARDIE Vénérie : les incidents ne chassent pas les adeptes**

Photos :



« Le nombre de cerfs gracié est dix fois plus élevé qu'il y a dix ans, » estime Pierre de Boisguilbert. (Photo illustration archives).

Trois incidents consécutifs récents, dans l'Oise et l'Aisne, ont mis la chasse à courre sur le devant de l'actualité sous un angle négatif. Or selon la société de vénerie, beaucoup d'efforts sont faits, côté chasseurs pour éviter les problèmes.

« *Nous sommes horriblement affectés par ce genre d'incidents* », commente Pierre de Boisguilbert, le secrétaire général de la société de vénerie. Ces dernières semaines, la chasse à courre est revenue sur le devant de l'actualité picarde.

Trois incidents consécutifs ont été enregistrés dans la région : une plainte déposée par la direction de l'hôpital de Prémontré (Aisne) après l'abattage d'un cerf, un animal abattu par des agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage après qu'il se soit réfugié chez un particulier à Compiègne, (Oise) et un accident de la circulation provoqué par un cerf qui était chassé à Senlis (Oise).

Les chasseurs se seraient bien passés de cette mauvaise publicité, eux qui indiquent veiller scrupuleusement à leur image depuis quelques années.

Car [ces événements ont provoqué une nouvelle polémique](#), et ravivé la détermination des opposants à cette pratique. Reste que si après de tels incidents, les réactions sont virulentes, cela n'affecte en rien la bonne santé de la chasse à courre en Picardie en particulier, et en France en général.

Avec plus de 400 équipages dans l'hexagone, dont 19 en Picardie, le nombre de veneurs n'a jamais été aussi important qu'actuellement. « *Au moment où le monde de la chasse perd des pratiquants, la chasse à courre et la chasse à l'arc se développent. Ce sont des pratiques traditionnelles, archaïques, peu performantes, et écologiques, et cela attire beaucoup de jeunes et de femmes* », explique Pierre de Boisguilbert.

## « Quatre ou cinq incidents sur 15 000 journées de chasse »

Alors que les opposants pointent surtout du doigt la « cruauté » de cette chasse pour justifier de leur point de vue, le secrétaire général pense que si la chasse à courre soulève autant de réactions, c'est avant tout parce qu'elle « fait valeur de référence », de « symbole ».

À ses yeux, elles ne peuvent se justifier par les incidents : « Ils font beaucoup de bruit, et pourtant, on n'en compte que quatre ou cinq par an, alors qu'au total la vénerie représente 15 000 journées de chasse chaque année ! » Or selon lui, la pratique de la chasse à courre est de plus en plus compliquée, dans la mesure où les chasseurs doivent faire face à « un morcellement des territoires » et à « une évolution des mentalités ».

Bien consciente que les incidents nuisent à son image, la société de vénerie essaie de les prévenir : « Nous recommandons une prudence maximale. Si l'on n'a pas le droit de suite, on s'arrête. Les consignes sont claires ! Dès qu'un animal entre dans une propriété privée, il doit être immédiatement gracié. Il faut que nous ayons une éthique irréprochable », poursuit Pierre de Boisguilbert.

Lui-même reconnaît qu'il y a quelques années encore, « il n'y avait jamais de grâce ». Selon lui, les mentalités ont évolué chez les chasseurs : « Le nombre de cerfs graciés est dix fois plus élevé qu'il y a dix ans ».

Suite à l'incident de Prémontré, la société de vénerie indique faire « sa propre enquête » sur les faits. L'an dernier, suite à un incident impliquant le même équipage, et qui avait été filmé, la société de vénerie avait publiquement indiqué que les faits étaient « inacceptables », et l'équipage avait été interdit de chasse durant quelques mois.

La société indique vouloir jouer « la transparence totale » : « Nous dirons si pour ce dernier incident, il y a eu manquement ou pas ».

G.L.

## Lundi 18 Janvier 2010

### **LES REPÈRES**

**441 équipages** existent en France, dont 19 en Picardie : 7 dans l'Oise, 9 dans l'Aisne, et 3 dans la Somme.

**17 000 chiens et 7000 chevaux** sont employés pour la chasse à courre

**10 000 membres** d'équipage en France

**Une vingtaine d'équipages** se crée chaque année

**Six espèces** d'animaux sont chassées : le lièvre (139 équipages), le renard (99), le chevreuil (92), le lapin (42), le cerf (39) et le sanglier (30).

**Trente chiens** minimum doivent composer une meute pour courir le cerf, contre six minimum pour le lièvre.

**La France** est aujourd'hui le pays au monde qui compte le plus d'équipages, devant l'Angleterre (340), l'Irlande (334) et les USA (204).